

Dix principes pour un vrai « socle commun » de la scolarité obligatoire

Notre mouvement CRAP-Cahiers pédagogiques veut, à travers ces propositions, apporter sa contribution à la définition et la mise en œuvre de ce que la Loi d'orientation nomme « le socle commun de connaissances et compétences ». Si on prend au sérieux l'idée selon laquelle chaque élève devra avoir acquis, dès l'issue de la scolarité obligatoire à seize ans, le bagage indispensable pour être demain un citoyen actif et conscient, il s'agit alors d'un défi majeur pour l'Ecole, qui aura des conséquences sur tout son fonctionnement. Il faut aller au-delà des mots et des slogans !

1. Pour ne pas réduire le socle commun à un empilement de savoirs, il convient de le définir en termes de compétences qui traduisent la capacité de l'élève à réutiliser ses connaissances.

2. Les programmes 2002 de l'école primaire énoncent des compétences « essentielles » à développer. Ils peuvent servir d'exemple à la rédaction du socle pour la scolarisation obligatoire. On y ajoutera de nouvelles compétences formulées par niveaux d'exigence valables jusqu'à la fin de la troisième.

3. Pour que l'« essentiel » ne soit pas un savoir au rabais, il doit contenir une dimension *culturelle* qui resitue les savoirs enseignés dans l'histoire de l'humanité et une dimension *citoyenne* qui prépare à l'insertion sociale, économique et politique.

4. Pour construire le socle commun, l'école prend en compte autant la demande sociale que les idéaux et les valeurs fondatrices de la République. Cela implique de développer chez tous les élèves la capacité à s'informer et à se forger un esprit critique envers les différentes sources d'information (médias, internet). Le socle ne peut se réduire en tout cas à un simple « lire, écrire, compter » pas plus aujourd'hui qu'au temps de l'école de Jules Ferry.

5. Pour la nation, le socle commun est ce que l'école doit faire acquérir à chaque élève. Il ne peut donc pas exister de mise à l'écart durable de certains élèves, mais au contraire un accompagnement et une aide indispensables, en priorité au sein de la classe, dans le travail commun à tous les élèves. Nous affirmons fermement que le socle n'est pas un préalable à la poursuite d'études, mais un objectif valable pour tous.

6. Pour que tous les élèves puissent acquérir les compétences définies dans le socle commun, toutes les ressources de la pédagogie doivent être utilisées. Il est nécessaire de mettre en œuvre une pédagogie variée et différenciée qui prenne en compte les élèves tels qu'ils sont pour les amener à des progrès significatifs, tout en les rendant actifs, par exemple dans une logique de projet.

7. La question de l'évaluation est capitale. Dans une première phase, elle doit être un outil accompagnant l'élève dans sa progression et l'informant sur ses acquisitions progressives. Elle doit, dans un deuxième temps permettre une validation, qui prendra des formes les plus diverses, telle la présentation de projets ou de dossiers (les TPE ou les Itinéraires de découverte fournissent des exemples, à adapter à l'âge de l'élève).

8. L'accompagnement et le suivi des élèves nécessitent un vrai travail collectif dans les établissements scolaires, ce qui entraîne nécessairement la transformation du métier même d'enseignant (tutorat, concertations, suivi)

9. Pour prendre en compte l'objectif du socle, l'indispensable formation initiale et continue des enseignants doit développer des modes de travail en commun (liaison école-collège, réflexion interdisciplinaire...) pour assurer la continuité dans la scolarité obligatoire. C'est l'aide aux apprentissages qui doit être le cœur de la formation.

10. La place des familles dans l'institution scolaire doit être réaffirmée et renforcée. Les parents doivent être associés aux projets mis en place dans les établissements en vue de la réussite de tous les élèves.

(texte voté par l'assemblée générale du CRAP-Cahiers pédagogiques, le 1^{er} novembre 2005)